



Réhausser un muret existant

Par **Lin Tzu_old**, le **01/06/2007** à **13:27**

Bonjour,

Je désire réhausser un muret (H=0,30m / L= 6,00m) qui me sépare de mon voisin et qui est la continuité d'un mur déjà existant (H= 1,56m / L 2,40m)

Ma maison date de 1920 environ et je n'ai aucun document sur la construction de ce mur.

Puis-je réhausser mon muret jusqu'à hauteur du mur existant, soit 1,56m (ce qui ramène à prolonger le mur), sans aucun permis ni demande envers l'administration ou envers mon voisin ?

Merci de votre attention